



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Alpes-Maritimes

Service Économie Agricole
Ruralité, Espaces naturels

Affaire suivie par Monique CLOITRE

☎ 04.93.72.74.75

☎ 04.93.72.74.19

✉ monique.cloitre@alpes-maritimes.gouv.fr

RECEPISSE

UN DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT A ETE DEPOSE
CE JOUR A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
AU NOM DE :

Propriétaire : **COMMUNE DE RIOT**

Mandataire :

• Parcelles :

**BD 117 et 124
B1 22-24 et 101**

• Commune :

RIOT

LE PRESENT RECEPISSE NE PREJUGE PAS DE LA RECEVABILITE TANT
ADMINISTRATIVE QUE TECHNIQUE DU DOSSIER REMIS ET QUI FERA L'OBJET
D'UN ACTE PARTICULIER.

SI LE DOSSIER EST JUGE RECEVABLE, LA DATE D'ENREGISTREMENT SERA
CELLE DU DEPOT DE CE JOUR.

NICE, le

4 Janvier 2014

Monique Cloitre